



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 02/2026

Vevey, le 9 février 2026

Ouverture d'un compte d'attente pour le réaménagement de la Grenette

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité souhaite porter à la connaissance du Conseil communal l'avancement du projet de réaménagement intérieur de la Grenette, piloté par le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes depuis 2023. Jusqu'ici, ce projet n'a pas fait l'objet d'une communication formelle au Conseil communal, celui-ci ayant uniquement été mentionné de manière générale dans les rapports de gestion annuels.

Depuis 2023, les travaux conduits par le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes ont permis de structurer l'ensemble du dispositif, de préciser le concept d'aménagement, d'affiner la gouvernance et d'obtenir CHF 240'000.— de subventions confirmées (SPEI/LADE, CITS et FET). En parallèle, la collaboration entre le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, le Service des bâtiments, gérance et énergie et Montreux-Vevey Tourisme s'est consolidée.

Afin de finaliser les études techniques et de mettre à jour le concept intérieur, il est nécessaire d'ouvrir un compte d'attente destiné à financer ces prestations indispensables à l'élaboration du préavis, qui sera déposé auprès du Conseil communal en automne 2026.

Conformément aux délégations de compétences accordées à la Municipalité de la législature 2021-2026, un compte d'attente au bilan de la Ville, d'un montant de CHF 65'000.—, est ouvert afin de garantir la continuité du projet nécessaire.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 9 février 2026

Au nom de la Municipalité
le Syndic la Secrétaire a.i.


Yvan Luccarini


Chloé Milner



Membre de la Municipalité délégué : M. Vincent Imhof